

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE FFVOILE 2020 DEMATERIALISEE 27 MARS 2021

Après l'accueil des représentants par le Secrétaire Général Jean-Claude MERIC, la séance a débuté à 9h30 sous la présidence de Nicolas HENARD.

Un hommage a été rendu aux personnes disparues en 2020 et début 2021.

Eric MARLIOT, Directeur général adjoint, à l'appui d'un document projeté, a procédé aux explications sur le fonctionnement des boîtiers de vote virtuels.

A l'ouverture, l'Assemblée générale disposait de 136 présents et représentés totalisant 95 935 voix sur 141 inscrits pour 97 652 voix.

* Il a été procédé au vote du [procès-verbal](#) de l'assemblée générale du 27 juin 2020 qui a été adopté à 97,7 %.

* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

* Dans le cadre du [rapport financier 2020](#), le Trésorier, Ed RUSSO, a présenté les résultats de l'exercice 2020 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées** :
Résolution 1 adoptée à 89,3% **ainsi que l'affectation des résultats** : Résolution 2 adoptée à 97,9%.

* Le [budget prévisionnel 2021](#) a été présenté par le Trésorier; Budget voté (résolution 3) avec 91,9 % de votes positifs.

Le Scrutateur général, Antoine SAVIGNAT, a informé les représentants des modalités techniques des opérations électorales et du déroulement des votes.

* Le Scrutateur général a présenté les candidats au Conseil d'Administration :

- Pour les membres associés autres qu'associations de classe : [Yves Lyon Caen](#)
- Pour les membres associés au titre des classes : [Jean-Pierre Blache](#) et [Jean Robillard](#)
- Pour les établissements : [Laurent Bourriquel](#)
- Pour les associations locales affiliées : [Jean-Luc Denéchau](#) (tête de liste) et [Nicolas Hénard](#) (tête de liste).

L'exposé des projets politiques des deux candidats têtes de liste s'est fait sous la forme d'une vidéo visionnée en séance. <https://media.ffvoile.fr/Institution/videos/32823/election-2021-presentation-jean-luc-denechau> <https://media.ffvoile.fr/Institution/videos/32824/election-2021-presentation-nicolas-henard>

Jean-Luc Denéchau puis Nicolas Hénard ont ensuite pris la parole chacun à leur tour afin de répondre aux questions des représentants reçues dans le délai imparti.

Les représentants ont ensuite été invités à voter.

Le Scrutateur général annonce les résultats des votes pour les candidats individuels :

- **Yves LYON -CAEN** au titre des membres associés autre qu'associations de classe : Elu avec 32 voix sur 56 (présents et représentés)
- **Jean-Pierre BLACHE** au titre des classes : Elu avec 32 voix sur 56 (présents et représentés)
- **Laurent BOURRIQUEL** au titre des établissements : Elu avec 5 303 voix sur 6 752 (présents et représentés)

Puis, au titre des associations locales affiliées :

- La liste de **Jean-Luc DENECHAU** obtient 50 448 voix sur 89 001 voix soit 56,68%
- La liste de **Nicolas HENARD** obtient 38 553 voix sur 89 001 voix soit 43,32 %

Le Scrutateur Général et la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) se sont ensuite réunis pour la détermination des administrateurs élus entre les des deux listes.

Pendant la durée de cette réunion, le médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA a présenté sous la forme d'une vidéo la synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau.

* Le Scrutateur général a procédé à l'annonce de la composition du Conseil d'administration : 26 issus de la liste de Jean-Luc DENECHAU et 6 issus de la liste de Nicolas HENARD.

Paul	ADAM	
Pascal	BERTHAULT	
Billy	BESSON	
Jean-Pierre	BLACHE	Membres associés associations de classes
Bernard	BOCQUET	
Laurent	BOURRIQUEL	Etablissement
Olivier	BOVYN	
Marie-Pierre	CARTERON	Féminine
Marie-Pierre	CHAURAY	Féminine
Jean-Christophe	COUR	
Christine	COURTOIS	Féminine
Valérie	DARROU	Féminine
Sacha	DAUNAR	
Jean-Luc	DENECHAU	
Anne	DOS SANTOS	Féminine
Christophe	DUMOULIN	
Amélie	DUPUY	Féminine
Christine	FOURICHON	Féminine
Romain	GAUTIER	
Pierre-Yves	GUILLEMOT	Médecin
Nicolas	HENARD	
Géraldine	HENRI	Féminine
Claude	LE BACQUER	
Pierre	LE BOUCHER	
Betty	LE GUILLOU	Féminine
Yves	LYON CAEN	Membres associés autres que classes /FIN
Jean-Claude	MERIC	
Corinne	MIGRAINE	Féminine
Nathalie	PEBEREL	Féminine
Marie-Gabrielle	PENN	Féminine
Corinne	ROBERT	Féminine
Edward	RUSSO	
Corinne	VANVERTE	Féminine
Brigitte	VIAUD	Féminine
Aline	VIELLE	Féminine

* Suite à la réunion du Conseil d'Administration, et après le déjeuner, le Scrutateur Général a annoncé :
- le **résultat du vote sur l'élection du Président** (34 votants représentant 34 voix) :
Jean-Luc DENECHAU, 28 voix pour – 2 contres – 4 abstentions
- Le **résultat du vote du CA pour la désignation des membres du Bureau exécutif sur proposition du Président** (34 votants représentant 34 voix) : 29 voix pour – 3 contres – 2 abstentions

Jean-Luc	DENECHAU
Anne	DOS SANTOS
Billy	BESSON
Christine	FOURICHON
Christine	COURTOIS

Corinne	MIGRAINE
Edward	RUSSO
Olivier	BOVYN
Pascal	BERTHAULT
Pierre	LE BOUCHER

* Discours de Jean-Luc DENECHAU, Président.

* Jean-Christophe BREILLAT, avocat attaché au Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges est intervenu afin de présenter :

-- les **modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur et au Règlement financier** de la FFVoile.

Les statuts ont été adoptés (résolution 4) avec 97,3%.

La résolution 5 portant sur les modifications du Règlement intérieur a été adoptée à 98,2 %.

La résolution 6 relative aux modifications du Règlement financier a été adoptée à 95,7%.

* Pour clore la partie modification des textes statutaires et réglementaires, lecture a été faite de la résolution 7 soumise au vote des représentants :

" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 27 mars 2021, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts, du Règlement intérieur et du Règlement financier qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale "

- Adoption à 93,4 %.

* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2022** des membres affiliés.

Lecture de la résolution a été faite :

" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour maintenir en 2022 le même montant de cotisation qu'en 2021 (280 €) pour les membres affiliés, à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité "

Résolution 8 adoptée à 94,6 %.

Après épuisement de l'ordre du jour, le Président de la FFVoile a clôturé cette Assemblée Générale 2020 à 16h30.

[Site AG 2020 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2020/Index.asp#gsc.tab=0>